NATURA 2000 - FORMULAIRE STANDARD DE DONNEES
Pour les zones de protection spéciale (ZPS), les propositions de sites d'importance communautaire (pSIC), les sites d'importance communautaire (SIC) et les zones spéciales de conservation (ZSC)

FR4301281 - Combes Derniers

1. IDENTIFICATION DU SITE 1
2. LOCALISATION DU SITE 2
3. INFORMATIONS ECOLOGIQUES 3
4. DESCRIPTION DU SITE 6
5. STATUT DE PROTECTION DU SITE 9
6. GESTION DU SITE 10

1. IDENTIFICATION DU SITE

1.1 Type
B (pSIC/SIC/ZSC)

1.2 Code du site
FR4301281

1.3 Appellation du site
Combes Derniers

1.4 Date de compilation
30/11/1995

1.5 Date d'actualisation
10/07/2014

1.6 Responsables

Responsable national et européen	Responsable du site	Responsable technique et scientifique national
Ministère en charge de l'écologie	DREAL Franche-Comté	MNHN - Service du Patrimoine Naturel
www.developpement-durable.gouv.fr	www.franche-comte.developpement-durable.gouv.fr	www.mnhn.fr www.spn.mnhn.fr
en3.en.deb.dgaln@developpement-durable.gouv.fr		natura2000@mnhn.fr

1.7 Dates de proposition et de désignation / classement du site

Date de transmission à la Commission Européenne : 31/12/1998
(Proposition de classement du site comme SIC)

Dernière date de parution au JO UE : 10/01/2011
(Confirmation de classement du site comme SIC)

ZSC : date de signature du dernier arrêté (JO RF) : 01/08/2016

Texte juridique national de référence pour la désignation comme ZSC : https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000033007611&dateTexte=

2. LOCALISATION DU SITE

2.1 Coordonnées du centre du site [en degrés décimaux]

Longitude : 6,16528°

Latitude : 46,71056°

2.2 Superficie totale

332 ha

2.3 Pourcentage de superficie marine

Non concerné

2.4 Code et dénomination de la région administrative

Code INSEE	Région
43	Franche-Comté

2.5 Code et dénomination des départements

Code INSEE	Département	Couverture (%)
25	Doubs	100 %

2.6 Code et dénomination des communes

Code INSEE	Communes
25179	CROUZET
25464	PONTETS
25483	RECULFOZ
25501	RONDEFONTAINE

2.7 Région(s) biogéographique(s)

Continentale (100%)

3. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

3.1 Types d'habitats présents sur le site et évaluations

Types d'habitats inscrits à l'annexe I					Évaluation du site			
					A\|B\|C\|D	A\|B\|C		
Code	PF	Superficie (ha) (% de couverture)	Grottes [nombre]	Qualité des données	Représent -ativité	Superficie relative	Conservation	Évaluation globale
3160 *Lacs et mares dystrophes naturels*		2,54 *(0,77 %)*		P	D			
3260 *Rivières des étages planitiaire à montagnard avec végétation du Ranunculion fluitantis et du Callitricho-Batrachion*		1,27 *(0,36 %)*		M	D			
6110 *Pelouses rupicoles calcaires ou basiphiles de l'Alysso-Sedion albi*	X	3,24 *(0,98 %)*		M	C	C	B	B
6210 *Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires (Festuco-Brometalia) (* sites d'orchidées remarquables)*		3,96 *(1,19 %)*		M	B	C	B	B
6410 *Prairies à Molinia sur sols calcaires, tourbeux ou argilo-limoneux (Molinion caeruleae)*		3,32 *(1 %)*		P	C	C	C	C
6430 *Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnard à alpin*		5,97 *(1,8 %)*		M	B	C	B	B
6520 *Prairies de fauche de montagne*		42,48 *(12,77 %)*		M	B	C	B	B
7110 *Tourbières hautes actives*	X	1,94 *(0,58 %)*		M	A	C	B	A
7120 *Tourbières hautes dégradées encore susceptibles de régénération naturelle*		3,09 *(0,93 %)*		M	C	C	C	C
7140 *Tourbières de transition et tremblantes*		2,74 *(0,83 %)*		M	B	C	B	B
7150 *Dépressions sur substrats tourbeux du Rhynchosporion*		0,03 *(0,01 %)*		P	D			
7230 *Tourbières basses alcalines*		6,88 *(2,07 %)*		M	B	C	B	B
91D0	X	1,21		M	B	C	A	B

Tourbières boisées		*(0,36 %)*						
9130 *Hêtraies de l'Asperulo-Fagetum*		6,78 *(2,04 %)*		M	C	C	B	B

- **PF :** Forme prioritaire de l'habitat.
- **Qualité des données :** G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple).
- **Représentativité :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative» ; D = «Présence non significative».
- **Superficie relative :** A = 100 ≥ p > 15 % ; B = 15 ≥ p > 2 % ; C = 2 ≥ p > 0 % .
- **Conservation :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Evaluation globale :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.2 Espèces inscrites à l'annexe II de la directive 92/43/CEE et évaluation

Espèce			Population présente sur le site					Évaluation du site				
Groupe	Code	Nom scientifique	Type	Taille		Unité	Cat.	Qualité des données	A\|B\|C\|D	A\|B\|C		
				Min	Max		C\|R\|V\|P		Pop.	Cons.	Isol.	Glob.
P	1528	*Saxifraga hirculus*	p	1	1	localities	P	M	B	C	B	C
I	4038	*Lycaena helle*	p	1	2	localities	P	M	D			

- **Groupe :** A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, I = Invertébrés, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Type :** p = espèce résidente (sédentaire), r = reproduction (migratrice), c = concentration (migratrice), w = hivernage (migratrice).
- **Unité :** i = individus, p = couples , adults = Adultes matures , area = Superficie en m2 , bfemales = Femelles reproductrices , cmales = Mâles chanteurs , colonies = Colonies , fstems = Tiges florales , grids1x1 = Grille 1x1 km , grids10x10 = Grille 10x10 km , grids5x5 = Grille 5x5 km , length = Longueur en km , localities = Stations , logs = Nombre de branches , males = Mâles , shoots = Pousses , stones = Cavités rocheuses , subadults = Sub-adultes , trees = Nombre de troncs , tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.) :** C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Qualité des données :** G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M =«Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple); DD = Données insuffisantes.
- **Population :** A = 100 ≥ p > 15 % ; B = 15 ≥ p > 2 % ; C = 2 ≥ p > 0 % ; D = Non significative.
- **Conservation :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Isolement :** A = population (presque) isolée ; B = population non isolée, mais en marge de son aire de répartition ; C = population non isolée dans son aire de répartition élargie.
- **Evaluation globale :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.3 Autres espèces importantes de faune et de flore

Espèce			Population présente sur le site					Motivation					
Groupe	Code	Nom scientifique	Taille		Unité	Cat.		Annexe Dir. Hab.		Autres catégories			
			Min	Max		C\|R\|V\|P		IV	V	A	B	C	D
I		*Coenonympha tullia*			i	P				X			X

I		*Boloria aquilonaris*			i	P						X
I		*Maculinea arion*	1	1	localities	P	X				X	X
I		*Colias palaeno*			i	P						X
I		*Leucorrhinia albifrons*			i	P	X		X		X	X
P		*Paludella squarrosa*			i	P						X
P		*Carex chordorrhiza*			i	P			X			
P		*Drosera anglica*			i	P						X
P		*Nuphar jurana*			i	P						X
P		*Utricularia intermedia*			i	P						X
P		*Utricularia ochroleuca*			i	P			X			X

- **Groupe :** A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, Fu = Champignons, I = Invertébrés, L = Lichens, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Unité :** i = individus, p = couples , adults = Adultes matures , area = Superficie en m2 , bfemales = Femelles reproductrices , cmales = Mâles chanteurs , colonies = Colonies , fstems = Tiges florales , grids1x1 = Grille 1x1 km , grids10x10 = Grille 10x10 km , grids5x5 = Grille 5x5 km , length = Longueur en km , localities = Stations , logs = Nombre de branches , males = Mâles , shoots = Pousses , stones = Cavités rocheuses , subadults = Sub-adultes , trees = Nombre de troncs , tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.) :** C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Motivation : IV, V :** annexe où est inscrite l'espèce (directive «Habitats») ; **A :** liste rouge nationale ; **B :** espèce endémique ; **C :** conventions internationales ; **D :** autres raisons.

4. DESCRIPTION DU SITE

4.1 Caractère général du site

Classe d'habitat	Pourcentage de couverture
N06 : Eaux douces intérieures (Eaux stagnantes, Eaux courantes)	2 %
N07 : Marais (vegetation de ceinture), Bas-marais, Tourbières,	20 %
N09 : Pelouses sèches, Steppes	7 %
N10 : Prairies semi-naturelles humides, Prairies mésophiles améliorées	40 %
N16 : Forêts caducifoliées	30 %
N19 : Forêts mixtes	1 %

Autres caractéristiques du site

Site de tourbières d'altitude comprenant des prairies environnantes.

Vulnérabilité
: Le captage dans le lac pour l'eau potable constitue à terme un obstacle au développement normal du radeau, une surface en eau libre restant, en effet, nécessaire pour la prise d'eau. La maîtrise de la qualité des eaux doit être assurée.
Une relative intensification des prairies de fauche et des prairies pâturées reste à craindre.
Certaines tourbières ont fait l'objet d'atteintes par le passé ; de ce fait, elles doivent être restaurées.

Ainsi, parmi les menaces et atteintes recensées, la synthèse des principales d'entre elles donne la liste suivante :
- une diminution globale de la richesse spécifique des prairies,
- un envahissement des parcelles par des espèces indésirables,
- un risque d'enfrichement des pelouses,
- une agression notoire des zones enrésinées vis-à-vis des zones ouvertes.

4.2 Qualité et importance

Situé entre Reculfoz et Rondefontaine, ce secteur de tourbières, de prairies de fauche et pâturages, de pelouses sèches appartient à la Haute-Chaîne du Jura. Il est limité au nord par les hauteurs de la forêt du Prince et appartient au décrochement de Rondefontaine (réseau de cassures) qui repose sur des formations du Crétacé. Au cours du Quaternaire, le recul des glaciers y a laissé des dépôts imperméabilisés à l'origine de la formation de lacs puis de tourbières.

Ce site présente un ensemble cohérent de pâturages, de quelques pelouses sèches, de prairies humides, et de zones tourbeuses de grand intérêt : tourbières, des Chasaux, du Canton des Croix et des Pontets. Tous les stades d'évolution d'une tourbières y sont représentés.

Une tourbière est un biotope spécialisé qui engendre un écosystème particulier. Son microclimat a permis le développement d'espèces boréo-arctiques (espèces des régions nordiques de l'Europe). Les tourbières sont d'importants réservoirs hydriques et jouent avec les marais qui les accompagnent un rôle régulateur dans la circulation complexe des eaux superficielles et souterraines de la région.

Dans le Massif du Jura, en altitude, les facteurs climatiques sont propices à l'installation de tourbières (forte pluviométrie, basses températures et absence de périodes sèches de longue durée). La genèse d'une tourbière y est datée de plus de 10 000 ans. A l'origine, les glaciers se sont retirés de la région et ont laissé place à des cuvettes imperméabilisées remplies d'eau.

Progressivement ces plans d'eau se sont comblés et ont favorisé la formation de bas-marais alcalins il y a 6000 ans. Le développement d'un réseau karstique et la proximité de dolines permettant l'évacuation des eaux de ruissellement, induisent la création, au sein du bas-marais alcalin, d'îlots soustraits à l'influence des eaux carbonatées. Ces îlots, sous l'influence d'un climat froid, sont alors alimentés uniquement par les précipitations abondantes.

Un milieu acide s'établit progressivement. La végétation se spécialise alors avec installation de sphaignes qui constituent de vastes coussins bombés. Leur croissance en dôme et en cercles concentriques crée un ensemble qui s'épaissit et s'élargit progressivement en tourbière bombée ou haut-marais acide qui finit par évoluer jusqu'au stade* climacique : assèchement, installation des éricacées et quelques fois du pin à crochets. Il est rare que cette tourbière colonise tout le bas-marais alcalin, on parle alors de tourbière mixte. Un marais de transition très humide et riche en espèces se développe fréquemment au contact du bas marais alcalin et du haut-marais.

La tourbière qui est au sud du village de Reculfoz, est un haut marais acide colonisé par la myrtille et la callune. Quelques pins à crochets apparaissent tandis que quelques anciennes fosses d'extraction montrent des groupements cicatriciels.

Au lieu dit les Chasaux, se situe une tourbière acide boisée de pins à crochets. D'anciennes fosses d'exploitation montrent des phénomènes de cicatrisation avec des tremblants de sphaignes (bas-marais de transition). Cette tourbière a été le siège de quelques incendies par le passé et les prairies périphériques sont fertilisées.

Au Canton des Croix, les bas-marais alcalins sont dominants avec des bas-marais de transition. Une mégaphorbiaie* traversée par un ruisseau, assure la transition entre les prairies périphériques, assez fertilisées, et la tourbière alcaline. Cet ensemble reste dans un très bon état de conservation.

La tourbière des Pontets est un cas très particulier, à peu près unique dans le massif jurassien : il s'agit d'un radeau flottant formé sur le lac et qui génère la création de la tourbière. Dans la partie sud-ouest de la dépression, les radeaux flottants envahissent petit à petit le plan d'eau et convergent vers le centre. Ils sont colonisés à leur tour par les sphaignes qui forment d'abord des îlots, puis un véritable tapis. Dans la partie située au nord-est du lac (tourbière bombée acide), les mousses dominent mais commencent à être supplantées par les bouleaux et les pins.

Dans le lac des Pontets, un captage pour l'alimentation en eau potable a été installé en pleine eau. Il constitue à terme un obstacle au développement normal du radeau, une surface en eau libre restant, en effet, nécessaire pour la prise d'eau.

Au sud du village des Pontets se situe également un ensemble tourbeux. Il s'agit, sur la partie ouest, d'un bas marais alcalin (assez dégradé) et à l'est, d'un marais acide avec des touradons de sphaignes. Ce dernier est dans un bon état de conservation.

Les caractéristiques des différentes tourbières confèrent à cet ensemble un très grand intérêt scientifique en raison de la présence de tous les stades d'évolution d'une tourbière. En même temps, cet intérêt est rehaussé par la présence d'espèces végétales tout à fait originales et rares comme le saxifrage oeil de bouc, plante protégée aux niveaux national et européen, que l'on ne rencontre désormais en France qu'en trois lieux du département du Doubs (la station des Pontets étant particulièrement fragile et sur le point de disparaître), ou les mousses (Calliergon, Paludella ou Cinclidium).

Ces tourbières sont environnées par des prairies montagnardes de fauche et de pâturage peu fertilisées et présentant une flore intéressante. Très localement (partie nord-est du site sur Les Pontets), ces prairies abritent l'azuré du serpolet inscrit à l'annexe IV de la Directive habitats.
Au sud-ouest du lac des Pontets, apparaît, à la faveur d'un coteau en forte pente, une pelouse assez originale quant à sa composition floristique.

43 espèces de papillons de jour ont été signalées sur le site Natura 2000 dont cinq sont protégées au niveau national, un au niveau européen (damier de la Succise). La diversité des libellules (31 espèces dont deux d'intérêt européen : la leucorrhine à gros thorax et la leucorrhine à front blanc) atteste encore davantage de la qualité exceptionnelle du site.

A ce jour, des observations d'oiseaux portant sur les espèces forestières et sur les zones agricoles pâturées mettent en évidence la présence de sept espèces d'intérêt communautaire :
- le milan royal : un couple était présent aux Pontets en 2006 avec un nid qui se situait très probablement au lieu-dit "Derrière les Tartres" (nicheur probable). Le potentiel qu'il y ait d'autres couples installés sur les autres communes est très fort au vu des habitats présents dans ce secteur,
- la chouette de Tengmalm : une observation a été réalisée en avril 2004 à Reculfoz. L'espèce devra être recherchée spécifiquement,
- la gélinotte des bois : en 2004, 2005 et 2006, la gélinotte est notée comme nicheur probable sur les communes du Crouzet et de Reculfoz,
- le grand tétras : en 2005 le grand tétras est observé au Crouzet (présent aussi en 2006) et à Reculfoz dans la forêt de la Haute Joux (nicheur possible),
- la bondrée apivore (nicheur possible) : un individu est observé en juin 2005 (période favorable à la reproduction de l'espèce) aux Pontets,
- la chouette chevêchette ou chevêchette d'Europe : connue au début des années 90 sur la commune des Pontets (en forêt du Prince) et du Crouzet (dans le bois de la côte de la Haute-Joux), il n'y a pas d'observation récente. Ce nicheur possible devra faire l'objet de prospections régulières,

- la pie-grièche écorcheur : une étude menée en 2006 et 2007 montre que la pie-grièche écorcheur semble tout aussi abondante dans les zones humides que non humides et plus précisément dans les zones ouvertes (buissons, haies, prairies, pâtures, tourbières, marais). Elle a été identifiée dans huit communes du Parc Naturel du Haut Jura dont un couple aux Pontets au lieu-dit " Derrière les Tartres ",

A noter également la présence du tarier des prés, considéré comme l'espèce emblématique des zones humides du Parc (tourbières, marais, friches humides, prairies grasses humides, vastes prairies de fauche). Il a été repéré dans 11 communes dont un couple à Reculfoz dans la tourbière à l'est des " Landettes ".

4.3 Menaces, pressions et activités ayant une incidence sur le site

Il s’agit des principales incidences et activités ayant des répercussions notables sur le site

Incidences négatives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i\|o\|b]
H	A01	Mise en culture (y compris augmentation de la surface agricole)		I
H	J02.01	Comblement et assèchement		I
H	J02.06	Captages des eaux de surface		I
L	A04.03	Abandon de systèmes pastoraux, sous-pâturage		I
L	J01	Incendies et lutte contre les incendies		I
M	B01	Plantation forestière en milieu ouvert		B
M	G05.01	Piétinement, surfréquentation		I
M	J02.03	Canalisation et dérivation des eaux		I
M	J02.05	Modifications du fonctionnement hydrographique		O
M	J02.06	Captages des eaux de surface		O
Incidences positives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i\|o\|b]
H	A04	Pâturage		I

- **Importance** : H = grande, M = moyenne, L = faible.
- **Pollution** : N = apport d’azote, P = apport de phosphore/phosphate, A = apport d’acide/acidification, T = substances chimiques inorganiques toxiques, O = substances chimiques organiques toxiques, X = pollutions mixtes.
- **Intérieur / Extérieur** : I = à l’intérieur du site, O = à l’extérieur du site, B = les deux.

4.4 Régime de propriété

Type	Pourcentage de couverture
Propriété privée (personne physique)	100 %
Domaine communal	0 %
Domaine de l'état	0 %

4.5 Documentation

- PNR HJ (2008). Docob du site Natura 2000 des lacs et Tourbières, des Chasaux, du Canton des Croix et de Reculfoz. Parc Naturel Régional du Haut-Jura, Lajoux (39), juin 2008, 95 pages.
- Espace Nature (bureau d'écologie Aino Adriaens)(2001) - Etude des habitats naturels des lacs et tourbière du Trouillot, tourbière des Chaseaux et tourbière du Canton des Croix - avril 2001, 55 pages + 15 annexes + 1 carte.
- TERRAZ, L. et al (2008). Guide pour une rédaction synthétique des Docobs Natura 2000. ATEN, Montpellier, 56 pages (ISBN 10 : 2-912801-74-5 ISBN 13 : 978-2-912801-74-6, dépôt légal : juin 2008).
- TERRAZ, L. et al (2008). Guide pour une rédaction synthétique des Docobs Natura 2000 : le Docob type " prêt à remplir ". ATEN, Montpellier, 56 pages (dépôt légal : juin 2008).
- TERRAZ, L., PROFIT, A-F., BLANCHARD, O. (2008). Natura 2000 en Franche-Comté : quand l'Homme s'engage pour la Biodiversité ". CPIE Haut-Doubs, DIREN Franche-Comté, Besançon, 20 pages (dépôt légal : juin 2008).
- FERNEZ, T., GRENIER-SOLIGET, L., BREDA, S., 2010. Etude et cartographie de la flore et de la végétation aquatique du lac du Trouillot, commune des Pontets (Doubs). CBN-FC, DREAL-FC, CG39, AE-RMC.
- Base de données CBNFC-ORI, 2012.

Lien(s) :

5.1 Types de désignation aux niveaux national et régional

Code	Désignation	Pourcentage de couverture
80	Parc naturel régional	90 %
22	Forêt non domaniale bénéficiant du régime forestier	0 %

5.2 Relation du site considéré avec d'autres sites

Désignés aux niveaux national et régional :

Code	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture

Désignés au niveau international :

Type	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture

5.3 Désignation du site

Le site " Lac et tourbières du Trouillot, des Chasaux, du canton des Croix et de Reculfoz " renommé " site des Combes Derniers " par le comité de pilotage a été proposé au réseau européen des sites remarquables Natura 2000 en 1998 et a été désigné site d'intérêt communautaire au titre de la directive Habitats par décision de la Commission européenne en date du 7 décembre 2004.

La réflexion menée avec l'ensemble des acteurs socio-économiques et en premier lieu desquels les exploitants agricoles, les forestiers et les élus locaux lors de l'élaboration du document d'objectifs ainsi que le travail réalisé sur les communaux (pâturages boisés) dans le cadre d'un programme Interreg " pré-bois ", ont conduit les communes de Reculfoz et du Crouzet à solliciter l'extension du périmètre sur les secteurs à fort enjeu écologique de pré-bois et de pelouses sèches de leurs communes faisant passer le site de 127 ha à 332 ha. En effet, elles souhaitent que puissent être poursuivies et encouragées, sur ces secteurs, des pratiques pastorales respectueuses de l'environnement.

Par ailleurs, une étude ornithologique réalisée en 2006-2007 sur le territoire du Parc Naturel régional du Haut Jura a mis en évidence la présence de sept espèces inscrites à la directive Oiseaux sur les espaces agricoles et boisés : la pie-grièche écorcheur, le milan royal, la bondrée apivore, la chouette de Tengmalm, la chevêchette d'Europe, la gelinotte des bois et le grand tétras observé en 2005 et 2006 qui mettent en exergue la qualité ornithologique du site et justifient sa désignation au titre de la directive Oiseaux.

La concertation a fait l'objet de réunions engagées dès 2007 avec le PNR du Haut Jura, les administrations, les établissements publics puis avec les partenaires socio-économiques tels que les forestiers publics et privés, les agriculteurs, les fédérations de pêche et de chasse, les associations de protection de la nature. La concertation s'est conclue par la validation de l'extension conséquente du site et de cette volonté de désigner le site au titre de la directive Oiseaux lors du comité de pilotage du 30 juin 2008.

Le secteur proposé est intégralement situé dans le périmètre du Parc naturel régional du Haut Jura.

6. GESTION DU SITE

6.1 Organisme(s) responsable(s) de la gestion du site

Organisation : Parc naturel régional du Haut-Jura F-39130 LAJOUX FRANCE tel (+33) 3 84 34 12 30 fax (+33) 3 84 41 24 01 courriel : parc.ht.jura@wanadoo.fr.

Adresse :

Courriel : parc.ht.jura@wanadoo.fr.

6.2 Plan(s) de gestion

Existe-il un plan de gestion en cours de validité ?

[X] Oui Nom : Site Natura 2000 FR4301281 - lac et tourbière du Trouillot, des Chasaux, du canton des croix et de Reculfoz
Lien :
http://natura2000.mnhn.fr/uploads/doc/PRODBIOTOP/1773_DOCOB_Combes_complet.pdf

[] Non, mais un plan de gestion est en préparation.

[] Non

6.3 Mesures de conservation

DIREN Franche-Comté
DDEA du Jura
Parc naturel régional du Haut-Jura, F-39130 LAJOUX, FRANCE, tel (+33) 3 84 34 12 30, fax (+33) 3 84 41 24 01, Email parc.ht.jura@wanadoo.fr.